

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 9

Artikel: Fragments : par le général Dufour : mélanges [fin]
Autor: Dufour, G.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 9.

Lausanne, le 18 Mai 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. — Fragments (par le général Dufour). (*Fin.*) — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud. (*Fin.*) — Nouvelles et chronique.

FRAGMENTS.

POLIORCÉTIQUE DES ANCIENS.

(*Fin.*)

§ 5. *Attaques rapprochées.*

Quand les terrasses étaient achevées, que leurs batteries ou leurs tours avaient pris quelque ascendant sur la défense de la place, on transportait les vignes plus avant et on formait, à moitié chemin, comme une seconde parallèle, pour se procurer un espace utile entre la terrasse et les vignes, tout en serrant la place de plus près. C'est à partir de cette seconde parallèle, qui, du reste, n'était pas toujours nécessaire, la première pouvant servir quand la terrasse était suffisamment rapprochée (ce qui dépendait des localités et des circonstances de la place); c'est, dis-je, de cette galerie parallèle qu'on débouchait pour se porter directement contre les points de l'enceinte où l'on voulait faire brèche, lesquels étaient ordinairement les deux ou trois tours qu'embrassaient les attaques; ces tours jouant anciennement le même rôle que nos bastions dans la fortification moderne; et l'on sait que les bastions sont toujours les points d'attaque.

On préparait donc, en arrière de la parallèle et sous la protection des vignes dont elle était formée, des muscules et autant de tortues bélières qu'on voulait faire de brèches.

On débouchait de la parallèle en enlevant quelques vignes pendant la nuit, et l'on poussait en avant les muscules pour niveler le terrain et préparer la voie aux tortues. Celles-ci suivaient au moyen de leurs roues et, sous leur abri, on commençait le comblement du fossé dès qu'on était arrivé sur le bord. On employait à cet effet des fascines qu'on faisait passer de main en main sous la galerie protectrice qui joignait la parallèle à la tortue et qui avait été faite à mesure que celle-ci s'avavançait. Cette dernière galerie, plus rapprochée de la place que les autres et plus exposée à des coups dangereux, se construisait plutôt avec de solides muscules qu'avec des vignes. Les muscules de tête, c'est-à-dire ceux qui avaient marché devant les tours bélières jusqu'au bord du fossé, étaient démontés pour être employés ailleurs.

* Si la garnison était très-redoutable, on liait encore les têtes des diverses attaques par une galerie en portique qui formait une troisième parallèle, ou couronnement de contrescarpe sur le bord du fossé. Toutefois il n'en restait que deux, la seconde ayant remplacé la première, ou plutôt n'étant autre que celle-ci portée en avant, comme il l'a été dit ; tous les matériaux et appareils de l'une ayant servi à la construction de l'autre. Cette galerie en portique était garnie de créneaux pour décocher des traits contre les ennemis qui se seraient présentés dans le fossé pour brûler ou disperser les matériaux de comblement. Mais, répétons-le, le portique était une exception à la marche ordinaire d'un siège. Le plus souvent on pouvait s'en épargner l'établissement qui était pénible et coûteux.

§ 6. *Cuniculus.*

Les anciens n'opéraient pas par tranchées. Il leur suffisait de se garantir des traits par de simples clayonnages et les vignes étaient très-propres à cela ; elles étaient couvertes en dessus et fermées du côté de l'ennemi ; de nombreuses portières qu'on pouvait abattre et replacer aisément permettaient les sorties qui, se faisant de plein-pied, pouvaient être très-efficaces. D'ailleurs ces vignes étaient assez maniables pour être transportées et posées partout.

Mais quand il ne s'agissait que d'une simple communication, comme des camps aux lignes d'attaque, ou des lignes à un point déterminé, les anciens construisaient quelquefois de véritables boyaux blindés qui les pouvaient garantir des coups plongeants, toujours dangereux, même quand ils partent de loin. On donnait le nom de *Cuniculi* à ces communications qui n'étaient que protectrices et n'avaient rien d'offensif. Le lapin, animal terrier, leur avait valu ce nom.

Le mot *cuniculus* désigne aussi un passage souterrain, une galerie de mine ; c'est même son véritable sens. Ce n'est que par extension et parce qu'il y a un certain déblaiement à faire qu'on l'applique à une communication blindée.

§ 7. *Comblement.*

Le comblement du fossé, auquel on donnait aussi le nom d'*agger*, parce qu'il se faisait comme la terrasse par un amas de matériaux qui formaient une chaussée au travers du fossé. On le faisait avec la tortue qu'on poussait en avant à mesure que le travail avançait, jusqu'à une petite distance de la muraille où le bélier devait agir. Les matériaux de comblement étaient apportés par les galeries, qui se prolongeaient jusqu'à la tortue, en les passant de main en main, et les soldats, couverts par cette machine, les posaient de proche en proche.

Les débris de la brèche faite par le bélier comblaient l'espèce de fossé qui restait encore entre la muraille et le bout de l'*agger*.

La voie était ainsi faite et l'on pouvait tenter un premier assaut ; les assiégeants, rassemblés sous le portique ou dans la parallèle la plus rapprochée, traversaient en colonne les muscules et la tortue, en débouchaient et s'élançaient sur la brèche. S'ils s'en rendaient maîtres, ils se couvraient de mantelets et commençaient à la hâte un déblaiement pour élargir et aplanir la brèche de telle sorte que la tortue elle-même y pût passer, pour attaquer et renverser de même le retranchement intérieur ou seconde muraille qui se trouvait dans toute place bien défendue. Celle-ci percée, la ville était prise ; elle l'était par la première brèche quand il n'y avait qu'une enceinte.

28. Mines.

On faisait aussi la brèche au moyen de la mine. On s'approchait de la muraille avec la tortue ordinaire, ou même avec de simples muscules, et quand on l'avait jointe on l'attaquait avec des pinces et des leviers ; on y pratiquait une cavité s'étendant au-delà du centre de gravité en ayant soin de soutenir avec des étais la partie supérieure. On remplissait le vide de matières combustibles qui, allumées, ruinaient les étais ; la muraille, n'étant plus soutenue, s'écroulait dans le fossé et la brèche était ouverte.

C'était une espèce de mine ; il y en avait une autre qui consistait à creuser un puits derrière le portique, à passer en galerie sous le fossé et à remonter en rampe jusque dans l'intérieur de la place, pour y déboucher au milieu de la nuit et lorsque l'assiégé s'y attendait le moins. C'était le véritable cuniculus, moyen dangereux et qui ne pouvait réussir qu'avec un ennemi qui n'entendait rien à la guerre des sièges. Il a cependant réussi quelquefois, entr'autres au siège de Veies par Camille. Le relief du portique permettait d'entasser les terres provenant de l'excavation sans que l'assiégé s'en aperçût et en prît l'éveil ⁽¹⁾.

RECONNAISSANCE

DE LA VALLÉE DU RHONE, DU LAC LÉMAN AU ST-GOTHARD,
opérée en 1865, du 3 au 16 septembre, par des officiers de l'Etat-major fédéral.

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LE COLONEL BORGEAUD, CHEF DE LA RECONNAISSANCE.

(Fin.)

Le paragraphe *e* indique le principe du nouveau système, qui consiste à défendre pied à pied la route de Martigny au St-Bernard, après avoir épuisé les moyens de défense indiqués dans le premier système.

Le premier corps principal devra chercher à opérer sa retraite par St-Maurice

(1) Nous ne terminerons pas la publication de ces précieux *Fragments* de notre vénéré général, écrits en entier de sa main, sans remercier de nouveau nos camarades de la Société militaire de Genève d'avoir bien voulu nous mettre à même d'en faire jouir nos lecteurs. — *Rédaction.*